Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212200562-20260709-2026_09_01-DE

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-six, le jeudi neuf juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉVRAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Patrice GAUTIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Etaient présents : M. Patrice GAUTIER, Maire - Mme Morgane BERNARD, 1ère adjointe - M. Éric BRANDILY, 2ème adjoint - Mme Céline DÉSIDE, 3ème adjointe - M. Alain BRARD, 4ème adjoint - M. Loïc MAUFRAIS - M. Olivier BLEUZÉ - M. Lawrence BARBIER - Mme Jessica MARCET - Mme Alexandra MARTA - Mme Anne-Laure DIDELOT - Mme Alyssa PERMAL - M. Logan MAHEU - M. Christian BONIFAS - Mme Isabelle BONDON - Mme Isabelle LECORVAISIER - M. Michel LEFEUVRE.

Etaient absents : Mme Carole LEBULANGER, 5ème adjointe - M. Jacques BERNARD.

Quorum : 17

Pouvoirs : Mme Carole LEBULANGER à M. Patrice GAUTIER.

Secrétaire de séance : M. Alain BRARD a été nommé secrétaire de séance.

Convocation en date du 1er juillet 2026 et affichée à la porte de la Mairie le 1er juillet 2026.
Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 9 juillet 2026.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 11 juin 2026 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2026-09-01

Objet : Budget principal : décision modificative n° 1

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants et L2311-1 à L2343-2 ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2026-06-06 en date du 30 avril 2026 approuvant le budget prévisionnel de la Commune de l'exercice en cours ;

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget prévisionnel de l'exercice en cours ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 18, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **DÉCIDE** de procéder à des virements de crédits,
- **ADOPTE** la décision modificative n° 1 du budget principal telle que figurant dans le tableau ci-après :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Chapitre	Article	Montant	Chapitre	Article	Montant
Chap. 023 - Virement à la section d'investissement	023	6 700.00 €	Chap. 13 - Atténuation de charges	6419	3 600.00 €
			Chap. 74 - Dotations, subventions et participations	744	2 400.00 €
			Chap. 75 - Autres produits de gestion courante	75888	700.00 €
	TOTAL	6 700.00 €		TOTAL	6 700.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DÉPENSES			RECETTES		
Chapitre / Opération	Article	Montant	Chapitre / Opération	Article	Montant
Op. 251 - Réhabilitation de l'ancienne supérette	231	128 400.00 €	Chap. 021 - Virement de la section de fonctionnement	021	6 700.00 €
Op. 266 - Rénovation de 10 lanternes d'éclairage public (	204181	200.00 €	Chap. 10 - Dotations, fonds divers et réserves	10222	2 900.00 €
Op. 274 - Aménagement de bureaux à la mairie	231	1 000.00 €	Op. 243 - Centre Technique Municipal	13461	120 000.00 €
	TOTAL	129 600.00 €		TOTAL	129 600.00 €

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212200562-20260709-2026_09_01-DE

- **DIT** que la présente délibération sera transmise au Comptable Public assignataire.

Fait à Evran, le 13 juillet 2026

MAIRIE D'EVRAN 22630

Alain BRARD,
Secrétaire de séance

MAIRIE D'EVRAN 22630

Patrice GAUTIER,
Maire